

N° 1654

N° 806

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024-2025

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 1er juillet 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat le 1er juillet 2025

## PROPOSITION DE LOI

*visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers,*

## RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17<sup>e</sup> législature) : 1<sup>re</sup> lecture : 439, 1360 et T.A. 105.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 571, 725, 726 et T.A. 150 (2024-2025).

Commission mixte paritaire : 805 (2024-2025).



### **Résultat des travaux de la commission mixte paritaire**

Réunie le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025, la commission mixte paritaire a constaté ne pouvoir parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers.